

EXPOSITION ATQ – INSCRIPTION

Nom (membre, guilde ou regroupement): _____

Responsable du groupe : _____

Tél. ou courriel : _____

Nombre de pièces (max 3 par membre) : _____

UNE TABLE par guilde (ou selon l'espace disponible)
Aucun panneau disponible et interdiction d'afficher ou d'accrocher aux murs

Notez que la salle d'exposition est surveillée en tout temps par des membres ou des bénévoles mais que l'ATQ n'est pas responsable des pertes ou dommages aux pièces lors de l'exposition.

Les membres pourront exposer jusqu'à trois pièces chacune, seuls ou en groupe.

Pour les membres qui ne sont pas dans un regroupement qui réserve une table:

Espace sur la table des tisserandes indépendantes

Nom : _____

Nombre de pièces (max 3 par membre) : _____

Chaque guilde, ou regroupement, membre de l'ATQ, pourra exposer trois pièces additionnelles provenant de leurs membres qui ne sont pas membres de l'ATQ.

Les membres, qui exposent leurs pièces, acceptent la publication des photos prises lors du congrès et qui servent à la promotion de l'ATQ.

Date limite d'inscription : **15 avril 2023**
⇒ **Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

Faire parvenir à
atq.secretaire@gmail.com

EXPOSITION ATQ — INSCRIPTION

Nom du membre : _____

Guilde/regroupement/cercle : _____

Tél. ou courriel : _____

Nombre de pièces (max 3 par membres) : _____

- UNE TABLE par guilde (ou selon l'espace disponible).
- Aucun panneau de disponible et interdiction d'afficher ou d'accrocher aux murs
- Notez que la salle d'exposition est surveillée en tout temps par des membres ou des bénévoles, mais que l'ATQ n'est pas responsable des pertes ou dommages aux pièces lors de l'exposition.
- Les membres pourront exposer jusqu'à trois pièces chacune.
- Notez que seules les membres qui ont acquitté leur cotisation individuelle annuelle peuvent exposer au congrès.
- Les guildes et regroupements membres de l'ATQ pourront exposer un maximum de trois pièces (par regroupement) tissées par leurs membres.
- Les membres qui exposent leurs pièces acceptent la publication des photos prises lors du congrès et qui servent à la promotion de l'ATQ.

Date limite d'inscription : 15 avril 2023

⇒Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Faire parvenir à atq.secretaire@gmail.com